

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une foi

Ministère des Collectivités Territoires du
Développement et de l'Aménagement du Territoire
MCTDAT

Ministère de l'Environnement et
du Développement Durable
MEDD

GUIDE D'ACCÈS AUX FINANCEMENTS-CLIMAT



Février 2020

Equipe de Rédaction

Déthié Soumaré Ndiaye, Conseiller Finance Climat CEDEAO- Assistant Technique
Finance Climat Projet GCCA+WA

Ndeye Coumba Diop, Chargée de projets- Unité Finances-Centre de Suivi Ecologique

Ndeye Fatou Cissé, Stagiaire- Centre de Suivi Ecologique

Mamadou Ndong Touré, Conseiller Technique-IED-Afrique

Contributeurs

Aïssatou Diagne, Chargée de projets- Unité Finances-Centre de Suivi Ecologique

Alioune Badara Kaéré, Conseiller du Directeur Général du Centre de Suivi Ecologique

Équipe Enda Energie

Membres de la Plateforme Nationale d'Appui au financement décentralisé de la résilience des territoires

DEEC/MEDD, COMNACC, DPDT/MCTDAT, ADL, PNDL, UAEL, IED-Afrique, PFNAC, FAO, CSE, OXFAM, Enda Ecopop, ANACIM

Remerciements au Projet de Promotion d'une Finance Novatrice et d'Adaptation Communautaire dans les communes autour des Réserves Naturelles Communautaires du Sénégal (PFNAC) pour son appui technique et financier.



Préface

Avec la loi du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Territoriales, le processus de décentralisation est entré dans une troisième phase, communément Acte 3 de la décentralisation. Cette réforme entreprise par le Président de la République a redonné aux assemblées territoriales une place de choix en leur permettant et d'exercer pleinement leurs missions.

La décentralisation a fait avancer notre pays vers des objectifs essentiels : donner une liberté d'action et des capacités d'initiative à des élus locaux encouragés à écouter leurs concitoyens et à imaginer des solutions innovantes, renforcer la démocratie locale et la redevabilité, et rapprocher les instances de décision des citoyens.

Cette réforme, prudente, progressive et irréversible se passe dans un contexte marqué par l'exacerbation des effets adverses des changements climatiques qui impactent négativement la vie des communautés et leur cadre de vie. C'est pourquoi, des solutions innovantes et adaptées doivent être mises en œuvre pour permettre aux communautés de faire face aux défis liés au changement climatique. Ces solutions passent par un accès amélioré aux différentes sources de financement climat existant aussi bien au niveau national, qu'international.

Le présent guide, écrit par des experts et des acteurs qui ont observé, pratiqué et vécu de près les problèmes liés à l'accès au financement de l'adaptation au changement climatique au sein de nos territoires, analyse le contexte national en matière de financements climat, en cartographie les principaux mécanismes financiers, les intermédiaires actifs au Sénégal et les structures d'ancrage.

Aujourd'hui, mon ministère est plus que jamais engagé à accompagner nos territoires, communes et départements dans leur volonté d'intégrer la dimension changement climatique dans la planification du développement territorial. Nos directions et agences, notamment la Direction de la Promotion Territoriale, l'Agence de Développement Local et le Programme National de Développement Local sont engagés dans l'animation de la Plateforme Nationale d'Appui au Financement de la Résilience des Territoires.

M. Oumar GUEYE

Ministre des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Remerciements | 1 |
| Préface | 2 |
| Sommaire..... | 3 |
| Sigles et acronymes..... | 4 |
| Introduction | 5 |
| Pourquoi est-il important d'élaborer ce guide ?..... | 5 |
| Pour quel but ?..... | 5 |
| Qui peut utiliser ce guide?..... | 5 |
| Comment ce guide a t-il été élaboré?..... | 5 |
| Comment lire ce guide?..... | 6 |
| CHAPITRE 1 A savoir | 7 |
| I- Informations générales sur le financement climatique..... | 7 |
| 1-1-Q'est ce que les changements climatiques ?..... | 7 |
| 1.2. Qu'entendons-nous par financement climat ?..... | 7 |
| II- Les financements climat au Sénégal..... | 8 |
| 2.1. Quel est le contexte sénégalais ?..... | 8 |
| 2.2. Qui sont les acteurs-clefs et leurs rôles ?..... | 8 |
| 2-3. Quels sont les principaux mécanismes financiers ?..... | 14 |
| CHAPITRE II : Démarches et Procédures | 15 |
| 2-4- Quels sont les intermédiaires du GCF, FA et FEM au Sénégal ?..... | 15 |
| 2-5- Quelles sont les structures d'ancrage ?..... | 16 |
| 2-6- Quels sont les concepts-clefs liés à la finance climat ?..... | 17 |
| Références bibliographiques :..... | 19 |
| ANNEXE 1 : Fiches de présentation des mécanismes financiers..... | 20 |
| ANNEXE 2 : LES SOURCES DE FINANCEMENT-CLIMAT..... | 27 |

SIGLES & ACRONYMES

| | |
|-------------|--|
| AFD | Agence Française de Développement |
| AND | Autorité Nationale Désignée |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| BRACED | Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters |
| BM | Banque Mondiale |
| CCNUCC | Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques |
| CNCAS | Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal |
| COMNACC | Comité National Changements Climatiques |
| COMRECC | Comité Régional Changements Climatiques |
| CPDN | Contribution Prévue Déterminée au niveau Nationa |
| CRDI | Centre de Recherche pour le Développement International |
| CSE | Centre de Suivi Ecologique |
| CTCN | Climate Technology Centre and Network |
| DEEC | Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés |
| DFC | Décentralisation des Fonds Climats |
| DFID | Department for Internationl Development |
| FA | Fonds pour l'Adaptation |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FEM | Fonds pour l'Environnement Mondial |
| FONGIP | Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires |
| FONSIS | Fonds Souverains d'Investissements Stratégiques |
| FNC | Fonds National Climatique |
| GES | Gaz à effet de serre |
| GCF | Fonds Vert pour le Climat |
| GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat |
| IED-Afrique | Innovation, Environnement et Développement - Afrique |
| IIED | Institut International pour l'Environnement et le Développement |
| IRCAAA | Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et en Asie |
| MDP | Mécanisme de Développement Propre |
| MOC | Mise en Œuvre Conjointe |
| NEF | Near East Foundation |
| PANA | Plan d'Action Nationale pour l'Adaptation aux changements climatiques |
| PEN | Permis d'Emission Négociables |
| PMA | Pays les Moins Avancés |
| PNUD | Programme des Nations Unis pour le Développement |
| PRESA | Promouvoir la Résilience des Économies en zones Semi-Arides |
| PSEPlan | Plan Sénégal Emergent |
| OCB | Organisations Communautaires de Base |
| ONG | Organisations Non Gouvernementales |
| OXFAM | Oxfam International |
| ISNMO | Stratégie Nationale de Mise en Œuvre |
| UE | Union Européenne |
| WRI | World Resources Institute |

INTRODUCTION

POURQUOI EST-IL IMPORTANT D'ÉLABORER CE GUIDE ?

Au Sénégal, les acteurs territoriaux ne disposent pas toujours d'informations précises et actuelles sur les sources de financement, sur les moyens d'y accéder, sur les acteurs et leurs rôles respectifs. Améliorer l'accès à ces informations permettra aux acteurs territoriaux de mieux s'assurer que les financements répondent plus efficacement aux besoins des communautés pauvres et vulnérables aux changements climatiques.

POUR QUEL BUT ?

Ce guide est conçu comme un instrument pratique pour améliorer la connaissance des mécanismes financiers par les acteurs territoriaux. Il s'agit d'un document dynamique, destiné à être actualisé périodiquement, à la lumière des développements dans l'architecture des financements climat et des évolutions dans les politiques et procédures des mécanismes financiers.

QUI PEUT UTILISER CE GUIDE ?

Ce guide est destiné en priorité aux acteurs territoriaux, à savoir les élus locaux, les services techniques et administratifs déconcentrés, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les Organisations Communautaires de Base (OCB), ainsi que toutes autres institutions publiques et privées engagées dans la lutte contre le changement climatique et ses effets adverses.

L'utilisation du guide permettra de mieux comprendre :

- Les mécanismes de financement disponibles liés au climat pour le pays et pour les territoires ;
- Les modalités d'accès à ces ressources ;
- Les rôles et responsabilités des parties prenantes ;
- Les synergies à mettre en place pour plus de performances dans la mobilisation et le suivi de l'utilisation de ces ressources.

COMMENT CE GUIDE A-T-IL ÉTÉ ÉLABORÉ ?

Ce guide a été élaboré dans le cadre des activités de la Plateforme Nationale d'Appui au financement décentralisé de la résilience des territoires (PNAFD). Il est le fruit d'une collaboration entre le Centre de Suivi Ecologique (CSE) et l'ONG Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED-Afrique). La démarche suivante a été mise en œuvre :

- Des séances de travail entre le CSE et IED-Afrique, pour mieux cerner les attentes des acteurs locaux, mais aussi recueillir les différentes observations sur l'approche proposée. Ces échanges ont permis de s'accorder sur une liste raisonnable d'acteurs à rencontrer afin de recueillir leurs besoins ;
- Des entretiens et consultations ont été faits avec les parties prenantes : acteurs gouvernementaux, organisations de la société civile, élus locaux etc.

-
- des séances de travail entre le CSE et IED-Afrique, pour mieux cerner les attentes des acteurs locaux, mais aussi recueillir les différentes observations sur l'approche proposée. Ces échanges ont permis de s'accorder sur une liste raisonnable d'acteurs à rencontrer afin de recueillir leurs besoins ;
 - des entretiens et consultations ont été faits avec les parties prenantes : acteurs gouvernementaux, organisations de la société civile, élus locaux etc.
 - une revue documentaire y compris les sites web de la Convention CCNUCC, des think-tank actifs sur le sujet et des principaux mécanismes financiers ;
 - des ateliers de présentation et de restitution du guide.

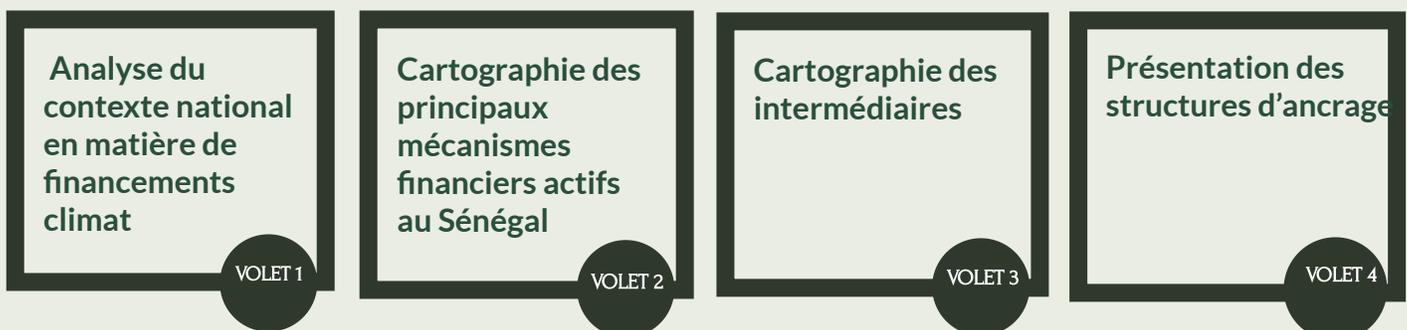
De plus, ce guide a capitalisé l'expérience du CSE dans la mobilisation de ressources auprès des fonds multilatéraux (en sa qualité d'entité accréditée au Fonds pour l'Adaptation et au Fonds pour Vert Climat) et auprès des partenaires bilatéraux actifs dans le domaine du financement climat.

COMMENT LIRE CE GUIDE ?

Le guide est structuré en deux parties :

- Une première partie « A savoir » qui présente les informations générales que les acteurs doivent connaître avant de se lancer dans la recherche de financements climat.
- Une deuxième partie « Démarches et procédures » ; c'est le volet méthodologie du guide, il a pour objectifs sous la forme de conseils pratiques de tenter de répondre aux questions que se posent les élus qui souhaitent se lancer dans un projet de résilience face au changement climatique.

Le guide fournit des informations de base essentielles réparties en 4 volets :



Le guide est accompagné de fiches pratiques dans l'objectif d'être accessible au plus grand nombre en fonction des besoins des différents usagers.

CHAPITRE 1: A SAVOIR

I- INFORMATIONS GÉNÉRALES ESSENTIELLES SUR LE FINANCEMENT CLIMATIQUE

1-1-Qu'est ce que le changement climatique?

D'après la CCNUCC les changements climatiques peuvent se définir comme "des changements du climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables".

Les changements à long terme du système climatique global sont importants et se produisent plus rapidement que par le passé. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) continuent d'augmenter, ce qui rend de plus en plus difficile l'objectif convenu à l'échelle mondiale de maintenir la hausse de la température atmosphérique en dessous de 2°C, d'où une probabilité accrue d'effets graves, généralisés et irréversibles sur tous les continents. Pour le Sénégal, les projections climatiques de la Contribution Nationale Déterminée prévoient une augmentation de la température qui pourrait réduire les niveaux de précipitations, ou entraîner en même temps des événements extrêmes (inondations, sécheresses, vents violents...) rendant le pays encore plus vulnérable aux aléas climatiques. Les impacts des changements climatiques se font ressentir de façon disproportionnée sur la vie et les moyens de subsistance des communautés qui dépendent des ressources naturelles. C'est pourquoi, il est opportun de renforcer les capacités des communautés à faire face à cette menace climatique en développant des stratégies résilientes (adaptation) et sobres en carbone (atténuation).

1.2. Qu'entendons-nous par financement climat ?

Selon le panel d'experts du GIEC, la limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C nécessiterait des transitions « rapides et de grande envergure » dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme.

Les coûts d'une telle transition demeurent hors de portée de pays comme le Sénégal et pose des défis qui exigent une action concertée de tous les pays, impliquant les acteurs du secteur public comme ceux du secteur privé.

Le financement de la lutte contre le changement climatique est étroitement liés aux fonds nouveaux et venant s'ajouter aux flux d'aide existants (WRI et OXFAM, 2015)².

Cependant, dans le contexte des négociations internationales sur le climat, les financements climat se réfèrent aux flux financiers des pays développés vers les pays en développement pour les actions climatiques

¹ Les températures prévues sont de 1.17 à 1.4°C selon les scénarii RCP 4.5 et 8.5 (CDN Sénégal, 2017)

² Tracking adaptation finance, an approach for civil society organizations to improve accountability for climate change adaptation

Le financement climat correspond à tout fonds destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à aider les populations à s'adapter aux impacts des changements climatiques. Le financement de la lutte contre le changement climatique peut également être limité plus étroitement aux fonds nouveaux et venant s'ajouter aux flux d'aide existants (WRI et OXFAM, 2015).

II- LES FINANCEMENTS-CLIMAT AU SÉNÉGAL

2.1. Quel est le contexte sénégalais ?

Le Sénégal est considéré parmi les pays les plus vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique (GIEC, 2007). Selon l'indice de vulnérabilité ND-GAIN(3), le pays figure à la 131 place sur 181. Le Sénégal a ratifié la CCNUCC en 1994 et le protocole de Kyoto en 2001. Conformément à ses engagements internationaux, le Gouvernement du Sénégal a élaboré une stratégie nationale de mise en œuvre (SNMO), un Plan d'Action National pour l'Adaptation aux changements climatiques (PANA). Le Gouvernement du Sénégal a aussi intégré la question du changement climatique dans ses politiques de développement économique et social : à travers l'Axe 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE), « les objectifs poursuivis en matière de développement durable sont de réduire la vulnérabilité des populations aux chocs résultant des changements climatiques mais également de préserver la base de ressources nécessaires pour soutenir une forte croissance sur le long terme ». Le pays a soumis sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) en 2015 et signé l'Accord de Paris en 2016. Le coût total des options d'adaptation au changement climatique à l'horizon 2035 s'élève à 14 558 millions de dollars US.. Le coût des options d'atténuation est de 7,4 milliards de dollars US.

2.2. Qui sont les acteurs-clefs et leurs rôles ?

La Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) est l'institution-clef chargée de la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le changement climatique. Elle abrite :

- Le Point focal de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)
- Les Autorités Désignées du Mécanisme de Développement Propre (MDP), du Fonds pour l'Adaptation (FA) et du Fonds Vert pour le Climat (GCF)

Le Comité national sur les Changements climatiques (COMNACC) existe depuis 1994 mais n'a été institutionnalisé qu'en 2003, par arrêté n° 1.220 du 7 mars 2003 du Ministère chargé de l'Environnement. Le mandat du COMNACC a été rehaussé par le décret n° 2011-1689 du 3 octobre 2011 portant création du Comité national sur les Changements climatiques.

Le COMNACC est un organe de coordination, de concertation, de formation, de sensibilisation, de gestion et de suivi des différentes activités identifiées dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC.

3 L'Initiative mondiale d'adaptation de Notre Dame (ND-GAIN) vise à aider les secteurs privé et public à prioriser l'adaptation au climat, en fin de compte à réduire les risques et à améliorer la préparation. Grâce aux connaissances de ND-GAIN, les dirigeants peuvent évaluer les pays et les villes en fonction des secteurs environnementaux, économiques et sociaux critiques.

Le COMNACC joue également un rôle d'information, de sensibilisation, de formation, de facilitation dans la conception, le financement, la mise en œuvre, la validation et le suivi des programmes et projets nationaux, sous régionaux et régionaux relatifs aux domaines prioritaires. Il a aussi été créé quatorze (14) Comités régionaux sur les Changements climatiques (COMRECC) dont le Secrétariat est assuré par les Divisions régionales en charge de l'Environnement et la Présidence par le Gouverneur de région.

La Plateforme Nationale d'Appui au Financement Décentralisé de la Résilience des Territoires sera mise en place par arrêté du Ministre en charge des collectivités territoriales.

La Plateforme vise à fédérer les initiatives des partenaires en positionnant les Collectivités Territoriales au cœur des actions de résilience pour améliorer leur accès aux fonds climat.

Elle est composée des acteurs gouvernementaux, de la société civile, des organisations faitières, du secteur privé...) travaillant sur la question du financement de l'adaptation au changement climatique.

Des plateformes sectorielles ont été mises en place dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche pour une meilleure prise en charge de la problématique climatique.

Dans ses efforts en vue de diversifier les canaux d'accès aux financements climat, le Gouvernement du Sénégal a fait accréditer une entité nationale avec le Fonds pour l'Adaptation (FA) en 2010 et avec le Fonds Vert pour le Climat (GCF) en 2015, il s'agit du Centre de Suivi Ecologique (CSE). Il a également entrepris de faire accréditer trois (03) autres institutions nationales avec le GCF, la Banque Agricole du Sénégal (ex-CNCAS), le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) et le Fonds Souverains d'Investissements Stratégiques (FONSIS). Avec l'appui du PNUD, le Gouvernement du Sénégal a initié le processus de mise en place du Fonds National Climat (FNC) depuis 2014, avec l'ambition à terme de mobiliser 60 millions de dollars USD par an, dont 10 millions du Gouvernement du Sénégal, mais ce fond n'est pas encore opérationnel.

La Société civile soutient également les efforts du gouvernement en matière de mobilisation de ressources pour financer son action climatique. Elle joue un rôle important dans le suivi de l'utilisation des ressources. Plusieurs structure de la société civile interviennent dans le domaine du changement climatique:

- ENDA Energie-Environnement a développé des mécanismes et outils d'apprentissage et d'action pour l'adaptation des communautés aux effets du changement climatique. L'ONG participe également au suivi des impacts des projets d'adaptation.

IED Afrique a développé ces dernières années beaucoup d'activités en relation avec le climat, notamment le projet Décentralisation des Fonds Climat (DFC). L'objectif du DFC est de renforcer les capacités des collectivités territoriales à mobiliser et gérer des fonds qui leur permettent de renforcer leur résilience face au changement climatique.

L'ONG Green Sénégal est très active dans ce domaine. Elle a été l'une de trois agences d'exécution du premier projet financé par le Fonds pour l'Adaptation et qui portait sur l'érosion côtière au Sénégal.

Il faut toutefois noter que plusieurs autres acteurs de la société civile demeurent actifs dans le financement et la mise en oeuvre des actions climatiques.

2-3 Quels sont les principaux mécanismes financiers ?

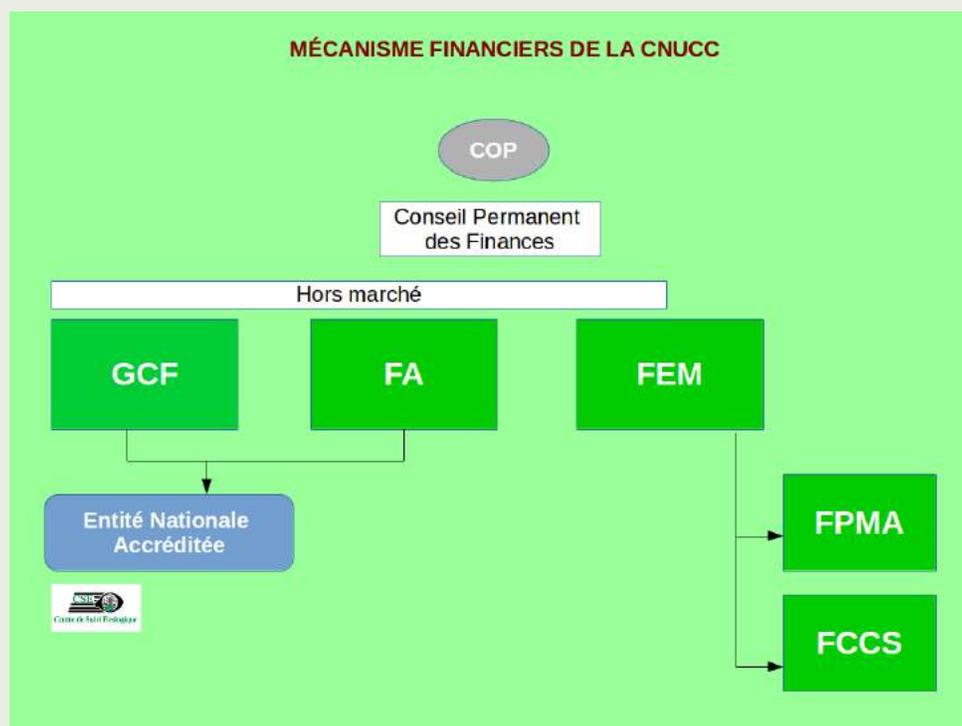
2-3-1 Comment se présente l'architecture du financement climat mondial ?

Actuellement, l'architecture de la finance climat est constituée de multiples sources de financements. Sans les hiérarchiser, ces sources comprennent ; les mécanismes de la CCNUCC et ceux qui sont hors CCNUCC.

Les mécanismes financiers de la CCNUCC sont hébergés par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Fonds pour l'Adaptation (FA) et le Fonds Vert pour le Climat (GCF).

Ces mécanismes transitent par les budgets gouvernementaux, les institutions bilatérales et multilatérales de développement, les institutions financières commerciales, les acteurs corporatifs et les investisseurs institutionnels.

Le graphique ci-dessous permet d'illustrer les sources variées de la finance climat et comment elles convergent pour servir d'effet de levier pour alimenter les mécanismes de décaissements vers les pays bénéficiaires :



Source : Schalatek & al., 2014. Architecture du financement climatique mondial, Simplifié et adapté par l'équipe de rédaction

2-3-2 Les Fonds de la CCNUCC

Les initiatives multilatérales pour le financement climat prennent souvent leur distance avec les structures de gouvernance dominées par les pays contributeurs et propres aux institutions de financement pour le développement. Leur attitude renforce la visibilité et la représentation des gouvernements des pays en développement dans la prise de décision. Des mesures ont également été prises pour accroître la participation et la redevabilité dans les structures de gouvernance des fonds multilatéraux pour le climat. A commencer par l'octroi du statut d'observateur aux parties prenantes non gouvernementales dans les réunions des Fonds, et la possibilité d'une participation plus ou moins active.

Créé en 1991, le **Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)** est une entité de mise en œuvre du mécanisme financier de la CCNUCC remplissant la même fonction pour l'Accord de Paris, avec une longue expérience dans le financement de l'environnement. Il sert aussi de mécanisme financier pour plusieurs autres conventions, notamment sur la biodiversité et la désertification. Des ressources sont allouées pour cibler plusieurs domaines d'intervention, y compris le changement climatique, en fonction des résultats environnementaux obtenus, tout en garantissant une part des financements à chaque pays en développement.

Le FEM administre également le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC), sous la direction de la Conférence des Parties (COP) de la CCNUCC. Ces fonds financent l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation et surtout, des petits projets d'adaptation (chaque pays étant plafonné pour un financement de 20 millions US\$).

Le Fonds pour l'adaptation (FA), qui a été établi sous la CCNUCC, est financé par un prélèvement de 2 % sur la vente des crédits d'émission provenant du Mécanisme de Développement Propre (MDP) créé par le Protocole de Kyoto. Désormais mandaté pour servir l'Accord de Paris, une source de financement automatique similaire issue d'un nouveau mécanisme de marché du carbone à développer dans le cadre de l'Accord de Paris est à l'étude. Cependant, en période de faibles prix du carbone, le forum consultatif dépend de plus en plus des subventions des pays développés pour rester à flot. Opérationnel depuis 2009, ses apports financiers au total se montent à 978,42 millions US\$, avec un total des transferts de fonds à des projets de 720 millions US\$. Le Fonds pour l'adaptation a été un précurseur dans l'accès direct des pays en développement aux financements climatiques, par le biais d'entités nationales de mise en œuvre accréditées qui respectent des normes fiduciaires précises ainsi que des normes environnementales, sociales et d'égalité des sexes plutôt que de recourir aux entités de mise en œuvre multilatérales comme les agences des Nations Unies ou les banques multilatérales de développement.

Le **Fonds vert pour le climat (GCF)** de la CCNUCC a été créé à la COP 17 Durban et est devenue pleinement opérationnelle avec ses premiers projets approuvés à la fin de l'année 2015. À l'instar du FEM, il sert d'entité opérationnelle au mécanisme financier de la CCNUCC et de l'Accord de Paris et reçoit des directives de la COP. Il devrait devenir le principal canal par lequel le financement public international de la lutte contre le changement climatique transitera au fil du temps. Il vise à financer le changement de paradigme vers un développement résilient au changement climatique et sobre en carbone dans les pays en développement avec une approche axée sur les pays et un engagement à une répartition équilibrée à 50/50 du financement pour l'adaptation et l'atténuation. Le processus initial de mobilisation des ressources pour le Fonds vert avait mis en place 10.3 milliards US\$.

Les pays en développement peuvent accéder au Fonds Vert via les banques multilatérales et les agences onusiennes, mais également directement, via des entités nationales, locales et régionales accréditées auprès du Fonds vert.

Une liste détaillée des mécanismes de la finance climat pertinents pour le Sénégal est présentée sous forme d'un compendium en ligne accessible sur le site internet du Centre de Suivi Ecologique (www.cse.sn) et de l'ONG Innovation Environnement et Développement en Afrique (www.iedafrique.org).

2.3.3. Quelques fonds hors conventions

En sus des fonds liés à la CCNUCC, il existe d'autres sources de financement qui peuvent être explorées par les collectivités territoriales et les acteurs de la lutte contre les changements climatiques. On peut citer :

- **Programme d'Adaptation pour les petits exploitants agricoles (ASAP)** : Le Programme a été lancé en 2012 par le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour financer les initiatives des petits exploitants dans le domaine du climat et de l'environnement. Guichet de financement multi-donateur pluriannuel, l'ASAP offre une nouvelle source de cofinancement visant à reproduire à plus grande échelle l'adaptation au changement climatique.
- **Alliance Mondiale contre le Changement climatique (AMCC+)** a mobilisé en 2019 au Sénégal 05 millions d'euros, soit 3 milliards 280 millions de francs CFA, destinée au Programme « changement climatique et gestion intégrée des zones côtières ». Ces activités entrent dans le cadre du plan d'action annuel 2018 de l'Alliance mondiale contre le changement climatique.

- **Programme pilote de résistance aux chocs climatiques** géré par la Banque Mondiale fournit du financement pour expérimenter de nouvelles approches du développement ou pour intensifier les activités ciblant un problème précis ayant trait aux changements climatiques ou une réponse sectorielle, dans le cadre de programmes focalisés. Le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques expérimente les mesures adoptées à l'échelon national en faveur de la résistance aux chocs climatiques dans cinq à dix pays très vulnérables.

- **Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)** s'est associé à plus de 24 pays pour les aider à réduire leur vulnérabilité aux aléas climatiques et météorologiques. Grâce à l'assistance technique, l'USAID aide les pays et les communautés à renforcer leur capacité à prévoir de manière indépendante et à se préparer à la variabilité et au changement climatiques afin qu'ils puissent gérer efficacement les stress associés et minimiser les pertes et les perturbations. Ce soutien aide les communautés à maintenir leurs moyens de subsistance et à prospérer, ce qui favorise la stabilité. Des projets et programmes financés par l'USAID sont en cours de mis en œuvre notamment le programme de santé 2016-2021 de l'USAID/ SENEGAL et le projet COMFISH qui a été mis en œuvre et clôturé.

Plusieurs autres mécanismes de financement sont présents au Sénégal, même si elles ne sont pas toutes spécifiquement destinées aux changements climatiques:

- Le Programme de Micro-Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), administré par le PNUD pour le compte du Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS), et qui a pour mission de soutenir les actions communautaires initiées par les populations locales en vue de contribuer à la lutte contre la dégradation de l'environnement mondial.

- Le Fonds pour les Changements Climatiques en Afrique (FCCA) hébergé par la BAD a été créé en avril 2014 avec une contribution initiale de 4,725 millions d'euros du gouvernement allemand dans le but d'appuyer les pays particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques à renforcer leur résilience face aux effets négatifs du changement climatique et à les placer sur une trajectoire de croissance durable et sobre en carbone.

- L'Agence Wallonne de l'Air et du Climat : la contribution financière publique de la Belgique a été fixée à 50 millions d'euros par an jusqu'en 2020. La Région wallonne finance des projets depuis près de 30 ans dans les pays en développement au travers de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et son partenaire en éducation et formation à l'étranger, l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE). Le Sénégal a bénéficié des projets financés par l'agence entre autres le projet PRECEMA qui est un projet de restauration et de conservation de l'écosystème mangrove dans la réserve de biosphère du delta du Saloum.

2.3.4. Les mécanismes de financements-climat actifs au Sénégal

Il est fait une présentation, sous forme de fiches (CF Annexe), des mécanismes les plus actifs au Sénégal, dans le domaine de l'action climatique, notamment les fonds de la Convention :

- Fonds Vert pour le Climat (GCF) ;
- Fonds pour l'adaptation (FA) ;
- Fonds pour l'Environnement (FEM) ;



GREEN
CLIMATE
FUND



ADAPTATION FUND



Les mécanismes financiers extérieurs à la CCNUCC dont certains sont portés par des intermédiaires sont :

- Programme des Nations Unis sur le Développement (PNUD) ;
- Banque Mondiale 4 (BM)
- Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Agence Française de Développement (AFD) ;



CHAPITRE II : DÉMARCHES ET PROCÉDURES

2-4 Quels sont les intermédiaires du GCF, du FA et du FEM au Sénégal ?

Les trois mécanismes financiers de la CCNUCC travaillent avec des intermédiaires accrédités afin d'acheminer leurs ressources vers des projets et programmes liés au climat. Dans le cas particulier du GCF, ces entités sont accréditées selon leurs compétences et leurs expériences en matière de gestion fiduciaire, de sauvegarde environnementale et sociale et de genre. Les pays peuvent accéder aux ressources du GCF par le biais de plusieurs intermédiaires simultanément. La liste des intermédiaires peut être consultée sur les sites internet du Centre de Suivi Ecologique et de l'ONG IED Afrique.

Les Entités Intermédiaires Actives au Sénégal

| Entité intermédiaire | FVC | FA | FEM |
|----------------------------|-----|----|-----|
| BAD | X | X | X |
| AFD | X | | |
| Centre de suivi Ecologique | X | X | |
| Banque Mondiale | X | X | X |
| PNUD | X | X | X |
| ONU Environnement | X | X | X |
| BOAD | X | X | X |
| UICN | X | | X |
| BERD | X | X | |
| PAM | X | X | |
| OMM | X | X | |
| FAO | X | X | X |
| FIDA | X | X | X |
| ONUDI | | | X |

2-5. Quelles sont les structures d'ancrage ?

La Direction de l'Environnement et des Établissements Classes (DEEC) est le point focal de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et c'est dans son sein que se trouvent les points focaux du Fonds Vert pour le Climat (GCF), du Fonds pour l'adaptation (FA) et du fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

POUR LE FONDS VERT CLIMAT



Le MEDD à travers la DEEC assure l'Autorité Nationale Désignée (AND). Point focal : Mme Madeleine Diouf Sarr
Tel : +221775544432 Email : rosemadiouf@gmail.com Adresse : Parc forestier de Hann - B.P. 4055 Dakar, Sénégal

POUR LE FONDS POUR L'ADAPTATION (FA)

Le MEDD à travers la DEEC assure l'Autorité Désignée (AD). Point focal : Mme Dior Alioune Sidibé Tél. : +221 77 541 35 80 - Email: diorsidibe@yahoo.fr Adresse : 106, rue Carnot - Dakar 6557 Dakar Etoile- Sénégal



ADAPTATION FUND

LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

Le MEDD à travers la DEEC assure l'Autorité Désignée (AD).
Point focal : Mr Baba Dramé Tél. : (+221) 33 859 14 58 / 77 518 03 13
Email: baba.drame@environnement.gouv.sn
Adresse : Parc Forestier de Hann - BP 4055 Dakar - Sénégal



2-6 - Quels sont les concepts-clefs liés à la finance climat ?

Accréditation : Elle permet à une entité d'être susceptible de drainer des ressources en faveur des projets d'atténuation et d'adaptation conçus en réponse aux effets du changement climatique.

Adaptation : Le concept d'adaptation est défini par le Troisième Rapport d'évaluation du GIEC comme "l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques.

Atténuation : on dit qu'une activité contribue à l'atténuation du changement climatique si elle contribue à la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». Il s'agit d'activités permettant soit de réduire ou limiter les émissions de gaz à effet de serre, soit de protéger et accroître les puits et réservoirs de GES, tels que les forêts et les sols.

Autorité désignée (AD) ou Point Focal: C'est l'institution qui sert d'interlocuteur du pays pour toutes les interactions avec les mécanismes financiers. Elle veille à l'alignement avec les priorités nationales. L'AD doit endosser toutes demandes de financement au nom du pays mais également les demandes d'accréditation pour les institutions nationales lorsqu'il s'agit du FA et du GCF.

Changement de paradigme : Changement fondamental dans la démarche ou dans les hypothèses sous-jacentes d'une discipline ou d'un groupe, ou passage d'un paradigme à un autre.

Cofinancement : Pratique selon laquelle une ou plusieurs entités financent ensemble un projet, ou fournissent des fonds à une entreprise, prenant ainsi en charge le coût total.

Communication nationale : Document soumis conformément aux prescriptions de la CCNUCC dans lequel une partie informe d'autres parties des activités entreprises pour affronter les changements climatiques.

Contribution déterminée au niveau national (CDN) : Contribution à faire par chaque État signataire de la CCNUCC pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris. L'article 3 de l'Accord de Paris exige que cet effort soit « ambitieux », représente « une progression dans le temps » et soit établi « en vue de réaliser l'objet du présent Accord ». Les contributions doivent être communiquées tous les cinq ans et enregistrées par le Secrétariat de la CCNUCC. Chaque nouvel objectif devra être plus ambitieux que le précédent, selon le principe de « progression »

Engagement : Accord formel écrit entre deux ou plusieurs entités.

Entité de mise en œuvre : Entité qui, au nom du pays, soumet les demandes de financement aux mécanismes, assure la mise en œuvre sous le plan technique et financier, ainsi que le rapportage et la reddition des comptes. Ces entités ou intermédiaires doivent être accréditées.

Agence d'exécution : Institution chargée de l'exécution des activités sous la supervision de l'entité de mise en œuvre.

Gestion axée sur les résultats : Stratégie de gestion axée sur la performance et l'obtention de résultats, de produits de sortie et d'impacts. Cette stratégie repose souvent sur un cadre logique, outil de gestion permettant d'améliorer la conception des activités du programme ou du projet. Elle identifie les éléments stratégiques du projet/ du programme (apports, produits de sortie, résultats, impacts) et leurs liens de causalité. Elle élabore des indicateurs, et les hypothèses ou risques pouvant influencer son succès ou son échec. Elle facilite ainsi la planification, l'exécution et l'évaluation du projet ou du programme.

Mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (MAAN) : Mesures volontaires de réduction des émissions prises par des pays en voie de développement, communiquées par les gouvernements nationaux au secrétariat de la CCNUCC. Elles peuvent prendre la forme de politiques, de programmes ou de projets mis en œuvre aux échelles nationale, régionale ou locale.

Parties prenantes : Toute personne ayant des intérêts liés à une décision ou activité, soit en tant qu'individu ou en tant que représentant d'un groupe. Ceci inclut les personnes pouvant influencer sur une décision comme celles que celle-ci affecte. Les décideurs sont également des parties prenantes. Les agences gouvernementales, les ONG, les communautés, les associations, etc. sont des exemples de parties prenantes. Les parties prenantes aux projets de l'échelle locale (les agriculteurs vulnérables), de l'échelle régionale (les coopératives agricoles ou les groupes d'affaires.), de l'échelle nationale (ministère de l'agriculture, ministère de l'environnement) et de l'échelle mondiale (les différents organismes des Nations Unies.), doivent être prises en considération.

Porteur de projet : Entité porteuse d'une idée de projet qu'elle cherche à faire financer. A titre illustratif, les collectivités territoriales peuvent être porteur de projets.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Carvalho A. P. and Terpstra P., 2015. Tracking adaptation finance, an approach for civil society organizations to improve accountability for climate change adaptation. Oxfam America Inc. and World Resources Institute

GIEC, 2018. COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU GIEC du 8 octobre 2018

MEDD, 2015. Contribution Prévue Déterminée au niveau National

Schalatek & al., 2014. Architecture du financement climatique mondial

UN 2015. Transforming our world: The 2030 agenda for Sustainable development.

A/RES/70/1

UNFCCC, 2015. L'Accord de Paris

MEDD, 2018 Document Pays Sénégal

MEDD, 2015 Contribution Prévue Déterminée au niveau national

OECD, 2015. Climate Finance Inventory Database

FAYE Antoine. 2019. Analyse des lacunes en vue d'identifier les projets d'adaptation sous-financés pour prioriser leur mise en œuvre et élaborer un plan de renforcement des capacités, 63 pages - PAS-PNA-GIZ/Sénégal.

Webographie

www.denv.gouv.sn/index.php/air-et-climat/changement-climatique/la-finance-climatique
www.fvc-senegal.sn/

FICHES DE PRESENTATION DES PRINCIPAUX MECANISMES FINANCIERS



ADAPTATION FUND

NOM : FONDS POUR L'ADAPTATION (FA)

MANDAT : aider les pays en développement parties qui sont particulièrement exposés aux effets néfastes du changement climatique à supporter les coûts de l'adaptation à travers le financement de projets et programmes de haute qualité correspondant à leurs besoins et objectifs de développement. Mais le Fonds cherche aussi à promouvoir l'innovation ainsi que l'apprentissage et le partage à plusieurs niveaux pour une adaptation efficace.

TYPE DE FONDS : Multilatéral

SOURCES DE FINANCEMENT : 2 % des unités de réduction certifiée des émissions (URCE) de gaz à effet de serre, provenant des projets d'atténuation du changement climatique relevant du Mécanisme de développement propre (MDP) ; mais aussi des dons provenant de particuliers, de pays et d'organisations. Figure 1: 10 premiers contributeurs au FA (au 16 mai 2019) Source: World Bank Financial Intermediary Funds website

RESSOURCES FINANCIERES : 499,19 millions de dollars E.U. (au 16 mai 2019)

PAYS ELIGIBLES : Tous les pays en développement Parties au protocole de Kyoto

ACTIVITES/SECTEURS SOUTENUS : Adaptation.

MODALITES D'ACCES AUX RESSOURCES : A travers des institutions multilatérales (**MIEs**), régionales (**RIEs**) ou nationales (**NIEs**). Celles-ci doivent être accréditées par le Fonds pour l'Adaptation. Un pays peut accéder jusqu'à 10 millions de dollars E.U. Le Sénégal a déjà épuisé son enveloppe, mais il est attendu un relèvement de ce plafond de 10 millions. MIEs actives au Sénégal : PNUD, BM, BAD, FIDA, PNUE, PAM RIE active au Sénégal : Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) NIE du Sénégal : Centre de Suivi Ecologique (CSE)

TYPE DE FINANCEMENT : Subventions

SITE WEB: POUR SOUMETTRE UN PROJET OU UN PROGRAMME :

SECRETARIAT DU CONSEIL DU FONDS POUR L'ADAPTATION

Téléphone: + 1 202 473 0508

Télécopie: + 1 202 522 3240/5

Courriel: secretariat@adaptation-fund.org

FICHES DE PRESENTATION DES PRINCIPAUX MECANISMES FINANCIERS



GREEN
CLIMATE
FUND

NOM : FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC)

MANDAT : Promouvoir le changement de paradigme en faveur de modes de développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilients aux changements climatiques.

TYPE DE FONDS : Multilatéral

RESSOURCES FINANCIERES : 10,3 milliards USD en janvier 2019

Objectif à l'horizon 2020 : 100 milliards de dollars/an Contributions aux ressources du GCF : subventions (du public ou du privé), capitaux d'apports (apports en numéraires), prêts concessionnels.

PAYS ELIGIBLES : Tous les Pays en développement Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur Les Changements Climatiques.

MODALITES D'ACCES : les intermédiaires actifs au Sénégal sont AE multilatérales : BAD, AFD, BIRD-IDA, PNUD, PNUE, UICN, PAM, OMM, FAODAE régionale : BOAD DAE nationale : le Centre de Suivi Ecologique (CSE) Celles-ci doivent être accréditées par le Fonds Vert pour le Climat.

ACTIVITES/SECTEURS SOUTENUS : ADAPTATION/ ATTENUATION ASSISTANCE
TECHNIQUE : Readiness, PPF

INSTRUMENTS FINANCIERS : Subventions, prêts concessionnels, garanties, prise de participation.

CONTACT : +82.32.458.6010 ;
E-mail : countries@gcfund.org

FICHES DE PRESENTATION DES PRINCIPAUX MECANISMES FINANCIERS



NOM : FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL(FEM)

Créé en 1991 - 178 pays membres.

OBJECTIF : Soutenir les projets dans les pays en développement dans les domaines de la biodiversité, du changement de climat, des eaux internationales, de la dégradation des sols, de la couche d'ozone et des polluants organiques persistants.

TYPE DE FONDS : Multilatéral

RESSOURCES FINANCIERES : Pays développés et Pays en développement sont les donateurs du Fonds d'affectation spéciale du FEM (**GEF Trust Fund**).

INTERMEDIAIRES : le FEM compte 18 entités d'exécution dont 10 sont actives au Sénégal : la **BAD, la FAO, le FIDA, le PNUD, le PNUE, ONUDI, la Banque Mondiale, l'UICN la BOAD.**

Le FEM abrite également deux autres fonds dédiés au financement climat :

NOM : FONDS POUR LES PAYS LES MOINS AVANCES (FMPA)

OBJECTIFS : Réduire la vulnérabilité des secteurs et des ressources essentielles au développement et aux moyens de subsistance, tels que l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la santé, la gestion et la prévention des risques de catastrophe, les infrastructures et les écosystèmes fragiles.

TYPE DE FONDS : Multilatéral

RESSOURCES FINANCIERES : 1347,86 millions de dollars E.U. au 21 mai 2019

PAYS ELIGIBLES : Tous les pays classés « moins avancés » (**PMAs**)

MODALITES D'ACCES : A travers une entité de mise en œuvre du FEM

TYPE DE FINANCEMENT : Subventions (toujours avec cofinancement)

SITE WEB: www.thegef.org/gef/LDCF

NOM : LE FONDS SPECIAL POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIF : ADAPTATION, ATTENUATION

TYPE DE FONDS : Multilatéral

RESSOURCES FINANCIERES : 347,81 millions de dollars E.U au 31 mars 2019

PAYS ELIGIBLES : Tous les pays en développement parties à la CCNUCC

MODALITES D'ACCES : Les ressources du SCCF sont accessibles via les agences du FEM accréditées

TYPE DE FINANCEMENT : Subventions (toujours avec cofinancements)

SITE WEB: www.thegef.org/gef/SCCF

ANNEXE 1

FICHES DE PRESENTATION DES PRINCIPAUX MECANISMES FINANCIERS



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

NOM : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPEMENT(BAD)

MISSION : Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a pour objectif premier de faire reculer la pauvreté dans ses pays membres régionaux en contribuant à leur développement économique durable et à leur progrès social.

TYPE DE FONDS : Multilatéral

PAYS ÉLIGIBLES : Pays africains

MODALITES D'ACCES : Les ressources de la BAD sont accessibles à travers les gouvernements.

ACTIVITES / SECTEURS SOUTENUS : Energie, Environnement, Changement climatique
Ressources en eaux, Eau et Assainissement, Agriculture et agro-industries, Santé, Transport

M. Timothy Afful-Koomson, Responsable des finances pour le climat ()

FICHES DE PRESENTATION DES PRINCIPAUX MECANISMES FINANCIERS



NOM : AGENCE française DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

OBJECTIF : L'AFD accompagne les politiques d'adaptation et de lutte face au changement climatique des pays les plus vulnérables.

TYPE DE FONDS : Multilatéral

PAYS ELIGIBLES : Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique Outre-mer et le Proche et Moyen-Orient

MODALITES D'ACCES : A travers les bureaux pays.

ACTIVITES/SECTEURS SOUTENUS : Renforcement de capacités, Environnement et Agriculture, Energies, Education, Pme et Finances, Santé, Développement urbain, Eau et Assainissement

TYPE DE FINANCEMENT : Prêts, de subventions, de garanties ou encore de fonds propres.

Agence de Dakar 15, avenue Nelson Mandela BP 475 – CP 18524 DAKAR
Contact: (+221) 33 823 40 10

FICHES DE PRESENTATION DES PRINCIPAUX MECANISMES FINANCIERS



NOM : Banque Mondiale

OBJECTIF : Contribuer à créer une croissance économique durable, investir dans les ressources humaines et renforcer la résilience face aux chocs et aux menaces susceptibles de fragiliser des progrès accomplis sur plusieurs décennies.

TYPE DE FONDS : Multilatéral

PAYS ELIGIBLES : 189 pays

MODALITES D'ACCES: Soumission de notes conceptuelles à travers les bureaux pays

TYPE DE FINANCEMENT : Subvention, prêts

Contacts : Mme Karin Shepardson Gestionnaire de programme GCCIA -
Changement climatique Tél. + 1-202-458-1398

Courriel: kshepardson@worldbank.org Mme Dinara Akhmetova Analyste
d'évaluation GCCIA - Changement climatique Tél. + 1-202-458-7762

Email: dakhmetova@worldbank.org www.worldbank.org

ANNEXE 2

LES SOURCES DE FINANCEMENT-CLIMAT

ANNEXE 2

LES SOURCES DE FINANCEMENT-CLIMAT

| Nom de l'entité | Acronyme | Type d'entité | Taille de projets (millions USD) | Catégories de risques Environnementaux et sociaux | Normes fiduciaires & Instruments financiers | Contact |
|--|----------|---------------|----------------------------------|--|---|--|
| Programme des Nations Unies pour le Développement | PNUD | Multilatéral | Moyenne (50 - 250) | Catégorie B (risques modérés, mais probablement réversibles) | Normes fiduciaires de base et norme fiduciaire spécialisée «gestion de projet» et «subvention» | PRIMARY CONTACT Mr. Pradeep Kurukulasuriya; Executive Coordinator, Global Environment Finance TEL:+1 212 906 5884 EMAIL: pradeep.kurukulasuriya@undp.org SECONDARY CONTACT Mr. Lucas Black; Environmental Policy and Legal Specialist UNDP-Global Environment Finance Unit TEL:+1 212 906 5842 EMAIL: lucas.black@undp.org |
| Programme des Nations Unies pour l'environnement | PNUE | Multilatérale | Petite (<10) | Catégorie B (risques modérés, mais probablement réversibles) | Normes fiduciaires de base et normes fiduciaires spécialisées «gestion de projet» et «octroi de subvention» | PRIMARY CONTACT Ms. Erinira Frida, Senior Programme Management Officer TEL:+254 20 7623113 EMAIL: erinira.frida@unep.org or ; SECONDARY CONTACT Ms. Heminat Vrontanitis, Legal Officer TEL:+254 20 7623795 EMAIL: hemini.vrontanitis@unep.org or unep.vrontanitis-gcf@un.org |
| Banque Ouest Africaine de Développement | BOAD | Régionale | Moyenne (50 - 250) | Catégorie B (risques modérés, mais probablement réversibles) | Normes fiduciaires de base et normes fiduciaires spécialisées «gestion de projet», «octroi de subvention», «octroi de prêts», «financement mixte», prêts, garanties | PRIMARY CONTACT Yacoubou BIO-SAWÉ, Director of Environment and Finance Climate TEL:+228 22 232 745 EMAIL: ; SECONDARY CONTACT Ibrahim TRAORE, Economiste Environnementaliste Principal TEL:+228 22 23 26 92 EMAIL: itraore@boad.org |
| Union Internationale pour la Conservation de la Nature | UICN | Multilatérale | Moyenne (50 - 250) | Catégorie B (risques modérés, mais probablement réversibles) | Normes fiduciaires de base et normes fiduciaires spécialisées «gestion de projet», «octroi de subvention» | PRIMARY CONTACT Ms. Shelia Aggarwal-Khan, Director, GEF & GCF Coordination Unit TEL:+41229990292 |

ANNEXE 2

LES SOURCES DE FINANCEMENT-CLIMAT

| Nom de l'entité | Acronyme | Type d'entité | Taille de projets (millions USD) | Catégories de risques environnementaux et sociaux | Normes fiduciaires & Instruments financiers | Contact |
|---|----------|---------------|----------------------------------|---|--|--|
| World Food Programme | WFP | Multilatérale | Micro (< = 10) | Catégorie C (peu ou pas de risques négatifs) | Normes fiduciaires de base et norme fiduciaire spécialisée «gestion de projet», Subvention | <p>PRIMARY CONTACT Mr. Gernot Laganda: Chief, Climate and Disaster Risk Reduction Programmes Unit TEL +39 06 6513 3272 EMAIL: : SECONDARY CONTACT Ms. Selamawit Ogbachristos, Programme Policy Officer, Climate and Disaster Risk Reduction Programmes Unit- TEL +39 06 6513 2535 selamawit.ogbachristos@wfp.org</p> <p>PRIMARY CONTACT Mr. Markus Reppik, Director, Office for Resource Mobilization and Development Partnerships TEL +41 227308743 EMAIL: mreppik@wmo.int SECONDARY CONTACT Mr. Jean-Paul Gaudetoux, Senior Programme Manager, Office for Resource Mobilization and Development Partnerships TEL +41 227308311 EMAIL: jpgaudetoux@wmo.int</p> <p>PRIMARY CONTACT Mr Roberto Ridolfi, Assistant Director-General, Programme Support and Technical Cooperation Department TEL +390657050146 EMAIL: TCADG@fao.org ou GCF-Coordination-Unit@fao.org SECONDARY CONTACT Mr Alexander Jones, Director, Climate and Environment Division TEL +390657052331 EMAIL: CBC-Director@fao.org</p> |
| World Meteorological Organization | WMO | Multilatérale | Petite (10 - 50) | Catégorie C (peu ou pas de risques négatifs) | Normes fiduciaires de base et norme fiduciaire spécialisée «gestion de projet», Subvention | <p>PRIMARY CONTACT Mr Roberto Ridolfi, Assistant Director-General, Programme Support and Technical Cooperation Department TEL +390657050146 EMAIL: TCADG@fao.org ou GCF-Coordination-Unit@fao.org SECONDARY CONTACT Mr Alexander Jones, Director, Climate and Environment Division TEL +390657052331 EMAIL: CBC-Director@fao.org</p> |
| Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture | FAO | Multilatérale | Moyenne (50 - 250) | Catégorie B (risques modérés, probablement réversibles) | Normes fiduciaires de base et norme fiduciaire spécialisée «gestion de projet», Subvention | <p>PRIMARY CONTACT Mr Roberto Ridolfi, Assistant Director-General, Programme Support and Technical Cooperation Department TEL +390657050146 EMAIL: TCADG@fao.org ou GCF-Coordination-Unit@fao.org SECONDARY CONTACT Mr Alexander Jones, Director, Climate and Environment Division TEL +390657052331 EMAIL: CBC-Director@fao.org</p> |

ANNEXE 2

LES SOURCES DE FINANCEMENT-CLIMAT

FEM:

| Nom Entité | Siège | Contact / Site Web |
|---|-------|---|
| Banque Africaine de Développement | ADB | Contact : Mr. Interim Country manager Tél : +221 338200888/338697544 Fax : +221 338200999 Email : A.AMOUMOUN@afdb.org |
| GEF Secretariat | GEF | Contact : Mr. Baba Drame Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Parc Forestier de Hann-B, P. 4055 Dakar, - Senegal Tel: +221 33 859 14 58 / +221 33 826 01 17 / +221 77 518 03 13 Email: baba.drame@environnement.gouv.sn; directeur.decc@environnement.gouv.sn; babadrame@gmail.com |
| United Nations Development Programme | UNDP | Contacts Mr. Pradeep Kurukulasuriya Executive Coordinator, UNDP-Global Environmental Finance Tel. 212-906-5884, Email: - Mr. Andrew Raine - Policy, Legal and Reporting _Mr. Jatutrong Padungsupya, Email : - Email: UNDP.Environment.Finance |
| United Nations Environment Programme | UNEP | Ms. Jessica Troni Climate Change Adaptation Unit- Email : Ms. Ernira Fida Email : Tel. (25420)7623386/34163652 - Fax: (254 20)7624275/4608 (Fax) |
| Fonds International pour le Développement Agricole | FIDA | Route du Méridien Président, (Face Hôtel Lodges) Almadies Dakar - Sénégal Tel : (+221) 33 859 67 58 - (+221) 33 859 67 57 Site : |
| United Nations | UNIDO | Représentant de l'ONUDI: M. Victor Claude Diwanjia DJEMBA Adresse: Immeuble WOLLE NDIAYE Route du Méridien Président, Face au Lodge Hôtel Parcelle N10, Zone 3 Almadies SÉNÉGAL. Téléphone: +221 33 8596774 - FAX: +221 33 8201436 |
| Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture | FAO | 15, Rue Calmette X Rue EL-Hadjj Amadou Assane Ndoye Dakar BP N : 3300 FAO-SN@fao.org |

ANNEXE 2

LES SOURCES DE FINANCEMENT-CLIMAT

GCF : FONDS VERT CLIMAT

| Nom de l'entité | Acronyme | Type d'entité | Taille de projets (millions USD) | Catégories de risques Environnementaux et sociaux | Normes fiduciaires & Instruments financiers | Contact |
|-----------------------------------|----------|---------------|----------------------------------|--|---|--|
| Banque Africaine de Développement | BAD | Multilatéral | Grande (> 250) | Catégorie A (risques négatifs important pouvant être irréversibles) | Normes fiduciaires de base et normes fiduciaires spécialisées « gestion de projet », « octroi de subvention », « octroi de prêts », « financement mixte », prêts, financement par action, garanties | <p>Mr. Timothy Aful-Koomson, Chief Climate Finance Officer EMAIL: mereiere@afdlf</p> <p>PRIMARY CONTACT Mr. Timothe Ourbak, Climate Finance Expert TEL:+33 1 5344 6356 EMAIL: ; SECONDARY CONTACT Ms. Estelle Mereier, Climate Finance Expert TEL:+33 1 5344 4648</p> |
| Agence Française de Développement | AFD | -Multilatéral | Grande (> 250) | Catégorie A (risques négatifs important pouvant être irréversibles) | Normes fiduciaires de base et normes fiduciaires spécialisées « gestion de projet », « octroi de prêts », « financement mixte », prêts, garanties | <p>PRIMARY CONTACT Contacts : Dr. Assize Toure, General Manager Tel. +221 338258066 Email : SECONDARY CONTACT Ms. Assissou SALL SYLLA, Coordinator Climate Finance Unit Tel. +221 776851590 Email: Assata.sall@cse.sn</p> |
| Centre de Suivi Écologique | CSE | National | Petite (<= inférieur à 10) | Catégorie C (peu ou pas de risques négatifs) | Normes fiduciaires de base et norme fiduciaire spécialisée « gestion de projet » | <p>Ms. Claudine Croce, Senior Carbon Finance Specialist TEL:+1 202 458 1697 EMAIL: ccroce@worldbank.org; EMAIL: wb-gcf@worldbank.org</p> |
| Banque Mondiale | IBRD-IDA | Multilatéral | Grande (>250) | Catégorie A (risques négatifs importants pouvant être irréversibles) | Normes fiduciaires de base et normes fiduciaires spécialisées gestion de projet), « octroi de subvention », « octroi de prêts », « financement mixte », prêts, garanties | |

ANNEXE 2

LES SOURCES DE FINANCEMENT-CLIMAT

| FA : FONDS D'ADAPTATION | | | | | |
|--|-------|---------------|----------------|--|--|
| Nom Entité | Sigle | Type Entité | Pays | Contact / Site Web | |
| Centre de Suivi Ecologique | CSE | Nationale | Sénégal | Contacts : Dr. Assize Toure, General Manager Tel. +221 338258066 Email : Ms. Aissata B. Sall Sylla, Coordinator Climate Finance Unit Tel. +221 77 685 1590 Email : | |
| Banque Ouest Africaine de Développement | BOAD | Régionale | Togo | Contact: Mr. Yaoubou Bio-Sawe Director of Environment and Climate Finance (DEFIC) Tel. +228 22 23 27 45 Email : | |
| | AMDB | Multilatérale | Côte d'Ivoire | Contact : Dr. Ayanleh Daher Aden Climate Change and Green Growth Officer Climate Change and Green Growth Department Tel. (+225) 20 26 43 47 Email : | |
| European Bank for Reconstruction and Development | EBRD | Multilatérale | United Kingdom | Contact : Ms. Marta Simonetti Mr. Craig Davies Tel. +44 (0) 20 7338 7259 (Tél) Email: | |
| United Nations Development Programme | UNDP | Multilatérale | United States | Contacts Mr. Pradeep Kurukulasuriya, Executive Coordinator UNDP-Global Environmental Finance Tel. 212-906-5884, Email: Mr. Andrew Raine Policy, Legal and Reporting Specialist, Mr. Jatrong Padungsapya : Email: UNDP Environment Finance | |

ANNEXE 2

LES SOURCES DE FINANCEMENT-CLIMAT

| | | | | |
|--------------------------------------|------|---------------|---------------|---|
| United Nations Environment Programme | UNEP | Multilatérale | Kenya | <p>Contacts</p> <p>Ms. Jessica Troni Climate Change Adaptation Unit Email : Ms. Ermita Fida Email : Tél. (25420)7623386/3416/3652 Fax: (254 20)7624275/4608 (Fax)</p> |
| United Nations World Food Programme | WFP | Multilatérale | Italy | <p>Contacts:</p> <p>Mr. Gernot Laganda, Chief Climate and Disaster Risk Reduction Programmes Tél. +39 06 651 3 3272 Email : Ms. Micol Mulon Programme Policy Officer Climate and Disaster Risk Reduction Programmes Unit Tél. +39 06 651 3 3156 - Email: _</p> |
| World meteorological Organization | WMO | Multilatérale | United States | <p>Contacts :</p> <p>Ms. Karin Sheppardson, Program Manager GCCIA – Climate Change, Tél: +1 -202-458-1398 Email: Ms. Dinara Akhmetova, Evaluation Analyst GCCIA – Climate Change , Tél: +1 -202-458-7762 Email: _ Contact : Mr. Jean-Paul Gaudetoux Senior Programme Manager Office for Resource Mobilization and Development Partnerships (RMDP) Tél. +41 (0) 22 730 83 11</p> |

ONT COLLABORES POUR LA PRODUCTION DE CE GUIDE



Centre de Suivi Ecologique



enda ecopop





Comment réussir à accéder aux fonds climat pour les collectivités territoriales ? Ce document tente d'y répondre en proposant une démarche innovante consistant à proposer des réponses aux questions que se posent les acteurs territoriaux qui souhaitent renforcer leur résilience face au changement climatique, par un accès accru aux fonds climat.

Ces sources de financement climat bien que nombreuses et variées sont difficilement accessibles. Chaque fonds ayant ses propres procédures et ses formulaires spécifiques. Les acteurs de la lutte contre les changements climatiques, notamment les collectivités territoriales, n'ont pas souvent les informations précises sur les sources de financement, les intermédiaires actifs et les procédures d'accès aux ressources existant.

En effet, dans le contexte de la consolidation de la politique de décentralisation, la compétence environnement et gestion des ressources naturelles est dévolue aux collectivités territoriales. A charge donc pour ces dernières de concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les projets environnementaux en lien avec l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, dans sa mission de veille et de suivi des tendances du changement climatique et de modification de l'état de l'environnement, a mis en place la Division changement climatique pour accompagner les initiatives de lutte contre les effets du changement climatique.

Ce guide réalisé de façon collégiale, dans le cadre de la Plateforme Nationale d'Appui au Financement Décentralisé de la Résilience des Territoires, constitue une précieuse contribution à l'effort de mobilisation des ressources financières du pays afin d'adresser efficacement les changements climatiques. C'est le lieu, ici de remercier l'ensemble des membres de ladite plateforme.

M.Abdou Karim SALL,
Ministre de l'Environnement et du Développement Durable